



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 72712

Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des secrétaires des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). En effet, celles-ci assurent des tâches à responsabilités qui dépassent largement le cadre de leurs missions. Elles souhaitent donc légitimement que leur rôle soit pris en compte par la création d'un grade d'assistante de direction (catégorie B), par la nomination des agents en adjoints administratifs, suite aux accords syndicaux de 2001, par l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire et par une augmentation des effectifs de secrétariat. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de répondre à l'attente de cette catégorie de personnel.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Forgues](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72712

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 668